Les services municipaux

© ?

A partir du 22 juin, l'accès aux services municipaux **reste fermé au public**.

Les accueils des services fonctionneront uniquement **sur la prise de rendez-vous** comme cela se pratique depuis le début du déconfinement du 11 mai.

La Mairie est joignable aux horaires suivants :

- **Lundi, mercredi, jeudi** : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
- **Mardi** : 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h45.
- **Vendredi, samedi** : 8h30 à 12h.